



Prime d'intéressement 2018/2019/2020

Des réunions de négociation avec la direction sur le sujet de la prime d'intéressement pour les trois prochaines années ont lieu en ce moment.

Voici les propositions de la direction :

Concernant la prime d'intéressement :

- Elle correspondrait à 10% du résultat net avant impôt, avec un seuil de déclenchement de la prime à partir de 10 millions d'euros.
Pour rappel, c'était 15% pour le dernier accord et la direction dit qu'elle est contrainte sur la question des 10% par les actionnaires. Manifestement l'Etat veille au grain des actionnaires futurs, car on voit mal les actionnaires coréens ferrailer sur le sujet actuellement!
- Il n'y aura pas de prime par secteur, pas de critères sécurité, pas de critères EPO...ce qui pour la CGT n'est pas plus mal, ces critères étant injustes et hors de contrôle des salariés.

Concernant sa répartition :

- La direction veut mettre un **prorata du temps de présence sur la période**.
- La direction voudrait mettre en place un **prorata du salaire**. La redistribution varierait donc en fonction du salaire : gros salaire, grosse prime ; petit salaire, petite prime !

Avec la Présentation du 1er projet de la direction... cela revient à donner un intéressement environ 5 fois supérieur au plus gros salaire par rapport au plus petit salaire !

Exemple:

Pour un résultat net de 20 millions d'€, les plus petits salaires pourraient toucher un peu moins de 350€ et les plus gros salaires un peu plus de 1500€ !!!

Manifestement d'après la direction, un jeune ouvrier quasiment au SMIC, qui passe ses journées enfermé dans un ballast ou sur chaîne à bras, a participé 5 fois moins aux bénéfices de l'entreprise qu'un haut cadre.

En termes de management, c'est bizarre...autant pour la hiérarchie qui aura ça à porter sur son dos face à leur équipe, que pour l'ensemble des salariés. Pour tout dire, c'est inacceptable !

La CGT réaffirme par ailleurs la nécessité de véritables revalorisations salariales, réglant ainsi le réel problème qui est celui des salaires, pour les ouvriers les techniciens et les cadres.

Après échanges, la direction nous a conviés à une nouvelle réunion de négociation pour nous présenter un nouveau projet avec un prorata "partiel"...sans préciser ce qu'il serait exactement.

Prochaine réunion vendredi 15 juin